

## RÉSISTANCE POLONAISE

## DOCUMENTS

*Édité par le Comité Central de la Lutte pour l'indépendance de la Pologne*

# VICTOIRE SUR L'ALLEMAGNE

**M.** Władysław Raczkiewicz, Président de la République polonaise, a reçu du Roi George VI le télégramme suivant :

*Profondément ému, je vous envoie, Monsieur le Président, mes meilleurs vœux, en ce moment de triomphe définitif sur les Allemands. Dans sa grandeur éternelle, la Pologne se défendit longtemps seule contre les forces écrasantes de l'adversaire. Pendant plus de cinq années, les peuples polonais et anglais ont lutté au coude à coude contre l'ennemi brutal. Ces années de souffrances, marquées par l'héroïsme et la persévérance du peuple polonais ont soulevé ma plus profonde admiration et toute ma compassion.*

*Les soldats, les marins et les aviateurs polonais, qui luttèrent héroïquement aux côtés de mes soldats dans plusieurs parties du monde, ont été partout admirés. Dans notre pays, nous nous rappelons avec une gratitude particulière le rôle joué par les aviateurs polonais dans la bataille de la Grande-Bretagne, bataille considérée, par le monde entier, comme le moment décisif de cette guerre. Je suis persuadé qu'à l'occasion du règlement des problèmes, relatifs à la paix et à la collaboration internationale, par toutes les Nations Unies, la Pologne recevra la récompense de son héroïsme et de ses sacrifices.*

Le général De Gaulle  
au Président Raczkiewicz

*La résistance héroïque du peuple polonais ainsi que la lutte des soldats, des aviateurs et des marins polonais sur tous les fronts d'Europe et d'Afrique, depuis le premier jusqu'au dernier jour de guerre, renforcent encore davantage*

*les traditionnels liens d'amitié qui existent entre la France et la Pologne.*

*J'adresse à Votre Excellence tous mes meilleurs vœux.*

Le Président Raczkiewicz  
au général De Gaulle

*La victoire remportée grâce aux efforts conjugués des Nations Unies met fin à la lutte sanglante déchainée, le 1<sup>er</sup> septembre 1939, par les Allemands, contre la Pologne.*

*Au moment de la défaite de l'Allemagne, la Pologne se souvient que la France est restée fidèle à son alliance, en prenant les armes contre l'agresseur allemand. En ce jour historique nous pensons aux morts glorieux, tombés sur les champs de bataille, aux villes et aux villages ravagés, aux souffrances indi-*

*cibles héroïquement endurées par les combattants de la Résistance, épris de liberté, et aux martyrs innombrables des geôles et des camps de concentration.*

*L'exemple de ceux qui ont tout donné pour défendre la justice et la liberté, fortifie notre foi inébranlable dans l'avenir de notre Patrie, vraiment libre et indépendante.*

*Je souhaite ardemment que nos deux pays alliés, unis par des liens tellement nombreux et par une amitié traditionnelle, puissent apporter une coopération féconde pour fonder une communauté européenne, basée sur le respect du droit de l'homme et des droits des nations.*

(Suite page 8)

## LA TACHE DES VAINQUEURS

« En Europe, nous devons encore nous assurer que les buts simples et honnêtes pour lesquels nous sommes entrés en guerre ne soient pas écartés ou négligés au cours des mois qui vont suivre notre succès, et que les mots de liberté, de démocratie et de libération ne soient pas déformés et ne prennent pas un autre sens que celui que nous leur avons donné.

« Cela ne servirait pas grand'chose de punir les hitlériens pour leurs crimes si la loi et la justice ne devaient pas régner et si des gouvernements totalitaires ou de police devaient prendre la place des envahisseurs allemands. Nous ne voulons rien pour nous-mêmes. Mais nous devons nous assurer que les causes pour lesquelles nous avons combattu soient reconnues à la conférence de la paix en fait comme en paroles, et avant tout nous devons faire en sorte que cette organisation mondiale que les Nations unies créent à San-Francisco ne devienne pas un simple paravent derrière lequel le puissant s'abriterait et le faible serait bafoué. Ce sont les vainqueurs qui, aux heures ardentes, doivent sonder leur cœur et se montrer dignes, par leur noblesse, des immenses forces qu'ils dirigent. »

Extrait du discours prononcé par le Premier Britannique, M. Winston Churchill, le 13 mai 1945.

# L'épiscopat catholique continue de défendre la cause polonaise

« La Pologne risque d'être victime de la Paix » déclare le Patriarche de Lisbonne

Le cardinal Cerejaira, patriarche de Lisbonne, vient d'adresser aux fidèles sa lettre pastorale dans laquelle il dit notamment :

*La fin de la guerre ne signifie pas nécessairement le début de la paix. La fin de la guerre peut signifier la victoire et non pas le triomphe de la justice. La victoire qui n'établit pas et n'assure pas la justice signifie une guerre perdue.*

*La conscience chrétienne a des raisons de craindre que la justice elle-même n'ait pas la même signification pour tous ceux qui parlent en son nom. La conscience chrétienne est alarmée et attristée par l'exemple des Pays Baltes et de la Pologne. La Pologne, cette victime héroïque de la guerre, risque de devenir la victime de la paix.*

*Et lorsque les nations occidentales se précipitèrent pour défendre l'existence et l'indépendance de la Pologne, ce geste donna à la conscience des hommes espoir et confiance dans la valeur de la parole donnée.*

*La paix ne peut pas être établie avec l'esprit de vengeance, les ambitions d'enrichissement ou la suppression de la justice individuelle ou de la liberté nationale, mais elle doit être inspirée de l'égalité dans l'effort de satisfaire les aspirations justes de tous les peuples. La paix future doit éliminer les germes dissimulés de discorde et de rivalité.*

## Une déclaration des évêques du Paraguay

Mgr Suan Sinfioriano Begarin, archevêque d'Asuncion, a envoyé au ministre plénipotentiaire de Pologne à Buenos-Aires la résolution suivante adoptée lors d'une assemblée des évêques du Paraguay :

*Les soussignés, représentants de l'Eglise au Paraguay, croient avec persévérance que la justice à l'égard des peuples et des nations triomphera un jour ou l'autre. L'aspiration du monde à la paix est compréhensible par elle-même comme un don des cieux que nous avons hérité de Jésus-Christ.*

*Au nom de la justice et de la paix nous déclarons que nous sommes avec la glorieuse nation polonaise dans ces jours terribles et que nous désirons que la liberté, ce privilège qui doit couronner les aspirations de chaque pays, soit rendue à cette nation qui rendit de si grands services à l'Eglise catholique et qui fut consacrée à l'autel de la justice.*

*Nous joignons nos prières communes aux vœux et déclarations du Saint Père pour que le Dieu des nations relève la Pologne au rang des autres nations avec l'honneur et l'entière liberté qui lui sont dus.*

Au sujet de l'organisation de sécurité internationale, la lettre pastorale dit notamment :

*Pour que cette organisation soit efficace, elle doit assurer la paix entre les nations, limitant l'impérialisme des plus forts et protégeant les plus faibles.*

*La conscience chrétienne sait que l'atmosphère internationale est empoisonnée par l'idéologie d'origine païenne. Il suffit de considérer le scandale causé par l'absence de la Pologne qui ne peut être présente avec son honneur et sa liberté intégrale.*

## Une lettre pastorale des évêques du Chili

La presse du Chili publie la lettre pastorale de l'épiscopat chilien. La lettre parle entre autres de la Pologne dans les termes suivants :

*Nous ne voulons pas terminer cet appel sans attirer spécialement l'attention sur une grande et héroïque nation chrétienne qui souffre et sans lui témoigner notre admiration, notre sympathie et sans vous demander de prier tout particulièrement pour elle. Nous pensons à la Pologne. Il semblait que la Pologne qui fut la première à combattre, à souffrir et à résister héroïquement avait plus le droit que n'importe quelle nation à ce que ses efforts fussent couronnés de victoire. Elle a été durement déçue. Ses droits les plus sacrés — l'intégrité de son territoire et la véritable indépendance — n'ont pas été reconnus en pratique.*

*Le monde tout entier ne peut pas rester indifférent et particulièrement le monde chrétien. A la longue histoire de son héroïsme et de ses souffrances, à sa culture raffinée, à la richesse de sa science, de sa littérature et de son art se joignent les mérites de son ardente foi qui se sont manifestés par les vertus de ses saints et par le sang versé pour le salut de la civilisation chrétienne menacée de destruction par les infidèles.*

*Le monde chrétien a une énorme dette à payer à la Pologne. C'est pourquoi le Saint Père a si souvent élevé la voix pour la défendre, soulignant toujours l'amour et la sympathie du Saint-Siège pour ce pays.*

*Aujourd'hui, la voix des évêques de nombreux pays s'est jointe aux paroles douloureuses du Saint Père demandant la justice et la reconnaissance pour la Pologne. Nous aussi, nous désirons prier pour nos frères polonais. Si à la Conférence prochaine, préliminaire à la paix, tellement attendue par le monde entier avec espoir et appréhension, les droits sacrés de cette nation ne sont pas reconnus, le monde em-*

*pruntera un faux chemin et l'espoir des hommes d'aboutir à une paix véritable et durable s'évanouira.*

## Déclaration des archevêques de Colombie

Mgr Emilio de Gringard, évêque suffragant de Bogota, a remis à M. Chalupczynski, ministre de Pologne en Colombie, le texte suivant d'une déclaration des archevêques de Colombie :

*Si cette guerre cruelle qui fait saigner l'humanité depuis plus de cinq ans avait pour but l'affranchissement du monde de l'esclavage et le maintien des éternels principes chrétiens de la dignité humaine, l'amour du prochain et de la liberté des hommes et des peuples, la Pologne héroïque fut la première victime et le plus noble symbole dans cette lutte terrible.*

*Les archevêques de Colombie, qui suivent attentivement dans toutes ses phases les sacrifices amers et surhumains de ce peuple catholique, offrent aujourd'hui leurs prières les plus ardentes pour que les grands de ce monde, qui doivent dicter une paix juste et durable, assurent à la Pologne l'indépendance, la souveraineté et la liberté, qui lui sont dues et qui doivent être le premier triomphe réel de la justice au moment de la victoire.*

## Une résolution du Clergé américain

La réunion annuelle de l'association des prêtres catholiques polonais de l'Est, à laquelle étaient représentés dix diocèses, a adopté une résolution dont le texte a été envoyé au président Truman et aux sénateurs des Etats-Unis.

La résolution soutient l'attitude prise par les évêques catholiques d'Amérique dans leur déclaration du 14 avril, particulièrement en ce qui concerne la désillusion provoquée par les décisions de Yalta.

Elle exprime l'indignation causée par le refus d'inviter le gouvernement légal de la Pologne à la Conférence de San Francisco et demande que des observateurs, choisis parmi les millions d'Américains d'origine polonaise, y défendent les intérêts de la Pologne.

## Un service à l'intention de la Pologne à New York

Un service solennel à l'intention de la Pologne, organisé sur l'initiative des organisations polono-américaines de New-York, a eu lieu à la cathédrale Saint-Patrick. Mgr Spellmann, archevêque de New-York, assisté de cent cinquante prêtres et de quatre mille fidèles, assistèrent à la messe, célébrée par Mgr Mac Intyre.

# POLITIQUE DE LA FRANCE

Le « Sztandar Polski », hebdomadaire polonais a publié, le 6 mai, l'article suivant :

« La France nouvelle a fait connaître à plusieurs reprises, par la bouche de ses dirigeants, qu'elle n'entendait pas mener une politique d'intérêts limités et qu'elle était opposée à la constitution des grands blocs politiques.

« Cette double déclaration est juste et raisonnable aussi bien du point de vue strictement français que de celui de l'Europe en général.

« La France ne peut et ne doit limiter son activité politique à l'Europe Occidentale et descendre ainsi au rôle d'une « petite puissance », intéressée uniquement aux relations de voisinage. Son immense patrimoine historique et culturel appartient non seulement au peuple français, mais également à toutes les nations vivant dans l'orbite de la civilisation occidentale.

« D'autre part, son affaiblissement démocratique dû aux deux dernières guerres et sa dénatalité persistante ne lui permettent pas de se cantonner dans une politique d'isolationnisme.

« Bien au contraire, l'intérêt même de la nation exige que les Français entretiennent des relations d'amitié et de coopération avec les divers pays euro-

péens, qui, par leur situation géographique et par d'autres valeurs, peuvent assurer à la France sa propre sécurité et contribuer à maintenir l'équilibre des forces en Europe, équilibre ébranlé fréquemment, ces temps derniers, par les explosions de l'impérialisme germanique.

« Une vaste pénétration politique française en Europe serait également le meilleur remède contre la constitution des blocs, qui, le cas échéant, limiteraient fortement la liberté de la France, en tant que puissance libre de choisir ses propres amis.

« Serrée entre les deux blocs, dont l'un pourrait se dresser à l'Est et l'autre à l'Ouest, la France serait entraînée, par la force des choses et par sa situation géographique, vers le bloc occidental, pour y jouer en conséquence un rôle subalterne, ne cadrant ni avec ses traditions séculaires, ni avec l'intérêt réel de l'Europe.

« Le 1<sup>er</sup> Mai, à San-Francisco, M. G. Bidault, Ministre des Affaires Etrangères, a prononcé un discours dans lequel, entre autres, il est intervenu en faveur des « petites puissances ». Il a fait ressortir notamment que les propositions présentées en vue de l'organisation de la sécurité mondiale accordaient

une participation prépondérante aux grandes puissances, surtout du fait qu'elles disposeront du droit de veto.

« Après avoir souligné que le rang de grande puissance a été reconnu à la France, M. Bidault a fait néanmoins remarquer que certaines nations ont été qualifiées de « petites », alors même que ce terme ne fût justifié, ni par leur passé, ni par leur population, ni par l'idéal qu'elles entendaient servir.

« En outre, le Ministre a déclaré que la France désirait conclure dans l'avenir, de nouvelles alliances et qu'elle restera fidèle au principe de la sécurité collective.

« Ce discours de M. Bidault — écrit le « Sztandar Polski » — constitue une nouvelle manifestation politique française en faveur des « petites puissances » et de la mission incombant à la France en Europe.

« Cette politique si dignement représentée par M. Bidault, trouvera une profonde et amicale résonance parmi les nombreux peuples de l'Europe qui ne peuvent pas concevoir de paix durable en Europe sans une France forte et capable de mener une politique vigilante et énergique. »

## La question polonaise devant les Communes

L'Evening News du 2 mai écrit :

« Le commandeur Bower a demandé aujourd'hui, à la Chambre des Communes, au ministre des Affaires étrangères s'il savait que, le 14 avril, un meeting public avait eu lieu à Siedlce, en Pologne, au cours duquel les représentants du gouvernement de Lublin annoncèrent les prochaines élections sur la base du parti unique; il lui demanda également s'il savait que vingt-quatre Polonais, qui s'y opposèrent, furent exécutés publiquement sur la place du Marché par la police spéciale de Lublin, en présence des officiers supérieurs de la police russe, que le 15 avril, cinq autres Polonais furent fusillés, dont deux citoyens américains d'origine polonaise.

« M. Richard Law répondit que le gouvernement britannique avait reçu un rapport qui semblait être relatif aux deux incidents décrits, mais ne correspondait pas entièrement aux détails donnés par le commandeur Bower. Toutefois, le gouvernement britannique n'est pas en état de confirmer la véracité de ce rapport ou d'obtenir des informations sur les événements en Pologne puisqu'il ne reconnaît pas le gouvernement provisoire actuel de Varsovie et n'a pas de représentant officiel en

Pologne. Les observateurs britanniques n'ont pas non plus la possibilité de visiter les territoires situés sur les lignes de communications de l'armée rouge. »

Le même journal écrit dans un autre article :

« M. Richard Law, ministre d'Etat, a répondu aujourd'hui à la Chambre des Communes, à plusieurs questions concernant le sort de M. Jankowski, premier ministre adjoint polonais, des trois ministres et des onze autres représentants, dont le professeur Savory avait dit « qu'ils avaient été emmenés par les autorités soviétiques le 28 mars », ajoutant que « se rendant à l'invitation du général russe Ivanov, ils avaient visité son quartier général ».

« M. Law répondit que le gouvernement de Sa Majesté n'avait pas cessé d'insister auprès du gouvernement soviétique pour recevoir des nouvelles des Polonais éminents en question. « Cependant que l'ambassade à Moscou n'avait jamais reçu aucune information répondant à ces demandes répétées. Je regrette de ne pouvoir donner à la Chambre une assurance sur la sécurité de ces personnalités. »

Le Times cite la question du commandeur Bower qui demande à M. Churchill, à la Chambre des Communes,

s'il se rendait compte que, par suite du délai pour la formation d'un gouvernement démocratique en Pologne, des milliers de prisonniers polonais libérés, aussi bien des prisonniers civils que des prisonniers de guerre, ne pouvaient rentrer en Pologne sans crainte de représailles et s'il prendrait des mesures conjointement avec les autorités des Etats-Unis en Allemagne pour s'assurer que les prisonniers libérés polonais ne seraient pas rapatriés contre leur gré.

M. Churchill répondit : « Un grand nombre de prisonniers polonais libérés par les armées alliées sont nourris et logés sous l'autorité du commandant en chef dans divers centres organisés pour les recevoir. Ils y resteront aussi longtemps que les conditions ne permettront pas — parce que ce sera impossible ou indésirable — leur rapatriement ou un autre arrangement.

« Cette question se prête à une discussion interalliée, mais je ne peux pas concevoir le fait que les Polonais en danger de représailles soient envoyés en Pologne contre leur gré. J'espère toutefois que les conditions qui seront créées en Pologne seront telles que le nombre de ceux qui ne retourneront pas en Pologne sera très restreint. »

## A la conférence de San Francisco

# Rupture des pou

Le 5 mai 1945 ont été publiés à San-Francisco deux communiqués anglais et américain annonçant la rupture des pourparlers engagés avec la Russie et concernant la question polonaise. Cette rupture fut motivée par l'arrestation de seize chefs de la Résistance polonaise, dont la disparition fut annoncée à Londres par le gouvernement polonais au début du mois d'avril.

Les deux communiqués soulignaient que les gouvernements anglo-saxons n'ont pas cessé de demander des explications au gouvernement soviétique sur le sort des Polonais disparus et qu'ils n'ont obtenu la réponse de M. Molotov que le 4 mai.

La rupture a créé une nouvelle complication internationale en jetant, en même temps, une nouvelle lumière sur la politique russe envers Londres et Washington.

### Le gouvernement polonais adresse un appel à M. Stettinius

Le gouvernement polonais a envoyé le 6 mai l'appel suivant à M. Stettinius en sa qualité de président de la Conférence de San-Francisco.

« La déclaration faite à San-Francisco par M. Molotov, commissaire soviétique des Affaires étrangères, à MM. Eden et Stettinius, selon laquelle le groupe de leaders démocratiques polonais a été arrêté par les autorités soviétiques sous l'inculpation « d'actes de diversion à l'encontre de l'armée rouge », a confirmé les pires craintes du gouvernement polonais.

« Le gouvernement polonais informa les gouvernements britannique et américain du véritable état de choses depuis la seconde moitié de février lorsque le gouvernement soviétique invita pour la première fois le premier ministre adjoint du gouvernement polonais M. Jankowski, et l'ancien commandant en chef de l'armée de l'intérieur, actuellement dissoute, le général Okulicki, afin d'entamer des conversations avec eux.

« Au cours des pourparlers qui eurent lieu entre le 17 et le 27 mars avec le premier ministre adjoint du gouvernement polonais, trois ministres siégeant en Pologne et les leaders des partis politiques polonais, les autorités soviétiques soulignèrent la nécessité d'aboutir à un accord « en vue d'éclaircir l'atmosphère et de permettre à ceux qui restaient dans la clandestinité d'en sortir et de se joindre au courant commun des forces démocratiques de la Pologne ».

« Désireux de montrer leurs meilleu-

res intentions en vue d'aboutir à un accord et confiants dans la garantie de leur sécurité personnelle qui leur fut accordée par le général Ivanov en même temps que la promesse de leur fournir un avion leur permettant de se rendre à Londres pour consulter le gouvernement polonais et les milieux polonais et de retourner ensuite en Pologne, les quatorze hommes politiques polonais, accompagnés d'un interprète, arrivèrent le 27 et le 28 mars à Pruszkow, non loin de Varsovie, pour y rencontrer le général Ivanov.

« A la lumière de ces faits il est évident qu'en invitant d'abord les personnalités polonaises à une conférence et en les arrêtant ensuite, les autorités soviétiques abusèrent de la bonne foi des délégués polonais et brisèrent la promesse qu'ils leur avaient donnée.

« Les accusations non fondées qui sont portées contre les hommes qui durant cinq années menèrent la lutte de la nation polonaise contre les Allemands et plus tard, depuis mars 1944 jusqu'en janvier 1945, soutinrent vaillamment l'armée rouge dans un combat armé, ne peuvent convaincre aucun homme honnête et impartial. L'accusation soviétique est dirigée contre les meilleurs fils de la Pologne qui luttèrent pour l'indépendance réelle de leur pays et pour la véritable démocratie. Ces Polonais font face à un grave danger de procès, sans aucune possibilité de défense, et d'un verdict prononcé à huis clos.

« Le gouvernement polonais adresse donc à tous les gouvernements alliés un appel ardent pour qu'ils fassent tout ce qui est en leur pouvoir afin que le gouvernement soviétique remette immédiatement en liberté les chefs de la résistance et leur garantisse la sécurité personnelle ainsi qu'à leurs familles.

### L'arrestation

*L'Agence Télégraphique Polonaise P. A. T. est autorisée à publier le communiqué suivant concernant l'arrestation des leaders démocratiques polonais :*

« 1° Les hommes politiques polonais — y compris le premier ministre adjoint et délégué du gouvernement polonais en Pologne, M. Jan Jankowski, trois membres du gouvernement siégeant en Pologne, le président du Conseil d'Unité Nationale, M. Kazimierz Puzak ; les leaders des quatre partis principaux et le dernier commandant en chef de l'armée de l'intérieur actuellement dissoute — reçurent du colonel soviétique Pimenov, lorsqu'ils furent invités par lui à des conversations avec

le général Ivanov, une garantie de sécurité personnelle qu'il leur accorda sous sa parole d'honneur d'officier soviétique. De plus, après avoir consulté ses supérieurs, le colonel Pimenov, à la requête du vice-président du Conseil Jankowski, donna sa promesse solennelle aux hommes politiques polonais qu'un avion qui les amènerait à Londres pour y consulter le gouvernement et les milieux politiques polonais serait mis à leur disposition.

« 2° Pendant l'occupation allemande, ces hommes politiques dirigèrent les mouvements polonais de la résistance et furent responsables de toute l'administration clandestine et de la lutte armée entreprise par le peuple polonais contre les Allemands. Ils jouirent de la pleine obéissance du peuple tout entier qui exécuta strictement leurs instructions promulguées en parfait accord avec le gouvernement polonais à Londres. C'est sous leurs ordres que le peuple polonais consentit des sacrifices de sang dont le plus dur fut l'insurrection de Varsovie.

« 3° L'accusation d'actes de sabotage à l'encontre des forces armées russes est inventée de toutes pièces. L'armée de l'intérieur n'existe plus en Pologne. Le 19 janvier, le gouvernement polonais, sur la proposition du général Okulicki et des ministres du gouvernement siégeant en Pologne, a dissout l'armée polonaise, ce qui fut annoncé officiellement. Il convient de se souvenir que dès l'insurrection les autorités soviétiques portèrent de graves accusations contre l'armée de l'intérieur et menacèrent de cour martiale le général Bor, comman-

## Une déclaration du général chef de la Résistance

Le Général Thaddée Komorowski-Bor, le chef de l'Armée polonaise de l'Intérieur et l'héroïque défenseur de Varsovie, était de passage à Paris au retour de sa captivité en Allemagne. A cette occasion, il a reçu M. Kawalkowski-Justyn, chef de la Résistance polonaise auquel il a remis la déclaration suivante :

« Je suis très heureux de pouvoir passer quelques instants sur l'hospitalière terre française à mon retour de captivité en Allemagne, ainsi que d'apprendre l'attitude patriotique d'un demi-million d'émigrés polonais en France, en Belgique et en Hollande.

« Lorsque nous luttions dans le pays, nous savions que vous n'étiez pas restés inactifs et que, suivant vos possibi-

# 37. parler avec l'Union Soviétique

dant en chef de l'armée de l'intérieur, qui dirigeait la lutte armée à Varsovie.

« 4° L'arrestation eut lieu le 27 et le 28 mars dernier. Malgré les nombreuses preuves de l'inquiétude de l'opinion publique du monde, malgré les publications dans la presse, les interpellations à la Chambre des Communes, l'intervention des gouvernements britannique et américain, ce n'est que le 5 mai que le gouvernement soviétique a révélé le fait de l'arrestation. Jusqu'alors, le gouvernement soviétique le dissimulait et même le niait.

« 5° Contrairement aux déclarations soviétiques, les arrestations et même les exécutions de personnalités polonaises continuent. Parmi ceux qui furent arrêtés dernièrement se trouve le Dr Wladyslaw Kiernik, membre éminent du parti paysan, ancien prisonnier de Brzesc, qui fut plusieurs fois ministre.

## Les biographies

Voici les biographies des personnalités arrêtées : M. Jan Jankowski, délégué du gouvernement de Londres en Pologne, fut pendant de longues années membre du parti démocrate chrétien. Après le coup d'Etat de 1926, il se retira de la vie politique, se consacrant à l'organisation du travail. Pendant l'occupation allemande, il fut chargé de la section de l'assistance sociale dans l'administration clandestine polonaise. Après l'arrestation par les Allemands du délégué du gouvernement, il prit sa place et fut nommé son successeur. Il remplit ces fonctions jusqu'au moment de son arrestation. Le courage exemplaire qu'il

manifesta lors de l'insurrection de Varsovie lui valut la plus haute décoration polonaise : la Croix de Virtuti Militari.

M. Kazimierz Puzak, président du Conseil d'Unité Nationale, né dans la voïévodie de Tarnopol, combattit dans les rangs socialistes la Russie tsariste en 1905. Il fut arrêté en 1910 par la police tsariste et condamné à mort. Toutefois son arrêt fut commué en une peine de huit ans de forteresse qu'il purgea à Schluesselburg, non loin de Leningrad. Libéré grâce à la révolution de 1917, il retourna en Pologne où il fut député socialiste à la Diète de 1919 à 1925. En 1931, il fut élu secrétaire général du Comité Exécutif du Parti Socialiste (PPS). Il conserva ce poste jusqu'à la guerre de 1939. Pendant l'occupation allemande, il fut l'un des fondateurs de la Résistance ; élu président du Conseil d'Unité Nationale, il garda ce poste jusqu'à son arrestation.

Les membres du gouvernement polonais siégeant en Pologne : M. Stanislaw Jasiukowicz, docteur ès sciences économiques, fut député du parti national-démocrate de 1920 à 1922. Il continue à être un membre éminent de ce parti ;

M. Antoni Pajdak, socialiste, est l'ancien maire adjoint de la ville de Cracovie ;

M. Adam Bien, membre du parti paysan, fut avant la guerre magistrat à Varsovie.

Le commandant en chef de l'armée de l'intérieur, le général Leopold Okulicki, officier de carrière, fut arrêté par les Russes à Lwow en 1939 pendant la première occupation soviétique. Il fut déporté en Russie et libéré en 1941. Il devint alors chef de l'état-major de l'armée polonaise formée en Russie sous le commandement du général Anders et quitta le territoire soviétique avec les forces armées polonaises en 1942. Au début de 1944, il fut envoyé en Pologne où il rejoignit l'état-major de l'armée de l'intérieur. Il combattit pendant l'insurrection de Varsovie et succéda au général Bor lorsque celui-ci fut fait prisonnier par les Allemands. Il procéda à la dissolution de l'armée de l'intérieur le 19 janvier 1945.

Les représentants des partis politiques :

Parti Paysan : M. Kazimierz Baginski, prit part avant et pendant la dernière guerre à l'organisation des forces armées polonaises. Entre 1919 et 1930, il fit plusieurs fois partie du Parlement en tant que membre de la fraction radicale de gauche du parti paysan. En 1930, il fut emprisonné avec d'autres

leaders de gauche, dans la forteresse de Brzesc. En 1932, il fut élu secrétaire général du parti paysan.

M. Stanislaw Mierzwa, avocat à Cracovie, est le leader de l'association radicale des jeunes paysannes.

Parti national-démocrate : M. Tadeusz Kobylanski, ancien sénateur, est un journaliste varsovien bien connu. M. Zbigniew Stypulkowski, avocat et député à la Diète, est le leader des jeunes universitaires.

Parti démocrate-chrétien : M. Jozef Chacinski, député à la Diète, avocat et secrétaire général des Syndicats Chrétiens. Depuis 1919, il assume les fonctions de président du parti démocrate-chrétien.

M. Franziszek Urbanski est le secrétaire général de l'Union des Travailleurs agricoles chrétiens depuis 1921 et ancien député à la Diète.

Parti démocrate : M. A. Czernik est un homme politique de Cracovie ; M. Michalowski est un ancien député à la Diète. L'interprète Stemmer.

## La presse britannique a pris nettement position contre l'Union soviétique

La presse britannique du 6 mai a commenté largement les nouvelles relatives à l'arrestation des leaders polonais.

L'Observer écrit : « Il est difficile de sous-estimer l'importance de ce développement de la situation ainsi que la signification politique des déclarations britannique et américaine. Ces déclarations impliquent l'opinion des deux gouvernements alliés que le gouvernement russe a porté atteinte aux décisions de Yalta en ce qui concerne le sort de la Pologne. On ne sait encore dans quel sens la conférence de San-Francisco en subira l'influence.

« L'accusation « d'acte de diversion à l'encontre de l'armée rouge » invoquée officiellement par M. Molotov avait déjà été mise en avant lorsque les Russes proposèrent aux hommes politiques polonais d'étudier avec le général Ivanov l'activité de l'armée de l'intérieur. Cette question semble avoir été abandonnée au cours de la phase ultérieure pour être reprise lorsque les efforts tendant à persuader ces hommes politiques de se joindre au Comité de Lublin eurent échoué. « Les actes de diversion » ne pouvaient à mon avis consister qu'en une opposition normale des groupements antilubliniens à l'établissement d'un gouvernement qu'ils considéraient comme illégal et représentant la minorité. Il est possible que cette opposition ait déplu au gouvernement soviétique.

(Suite page 8)

## KOMOROWSKI BOR au polonaise en France

lités, vous représentiez la Pologne en guerre avec l'Allemagne.

« Aujourd'hui je viens de connaître avec joie le rôle que la Résistance polonaise a joué dans tous les pays de l'Europe Occidentale, traçant, par son activité, un trait-d'union entre le Mouvement clandestin polonais et ceux des Pays Alliés.

« Je suis fermement convaincu que l'effort fourni par l'Emigration polonaise en France ne restera pas vain, de même que ne peut l'être le sang répandu en Pologne pour la défense de nos droits à l'indépendance.

Paris, le 11-5-45

THADDEE KOMOROWSKI-BOR  
Général de Division

# LE 154<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CONSTITUTION DU 3 MAI 1791

A l'occasion de la fête du 3 mai, une réunion organisée par l'Association France-Pologne, les Amis de la Pologne, les Amis de la Démocratie polonaise, l'Association Catholique Franco-Polonaise a eu lieu le 2 mai à la Maison de la Chimie à Paris, sous la présidence de M. Jacques Charpentier, bâtonnier de l'Ordre des Avocats à la Cour d'appel de Paris, président de l'Association France-Pologne.

C'est la première fois depuis le 3 mai 1940, qu'il a été possible de célébrer cette année, en France, la Fête Nationale de la Pologne. Cette manifestation franco-polonaise s'est déroulée dans une salle archi-comble en présence de M. J.-K. Morawski, ambassadeur de Pologne et de nombreuses personnalités françaises et polonaises. Plusieurs discours furent prononcés.

M. Jacques Charpentier fit l'apothéose du haut symbole qu'est pour la Pologne, depuis plus d'un siècle et demi, la célèbre Constitution du 3 mai 1791, en soulignant éloquemment les droits indestructibles de la Pologne à la liberté et à la complète indépendance.

M. Louis Marin, ancien ministre, membre de l'Institut et de l'Assemblée Consultative, président de l'Association des Amis de la Pologne, prit ensuite la parole pour exalter l'amitié franco-polonaise qui s'est affirmée depuis des siècles sur le plan politique et militaire ainsi que dans la lutte menée contre l'ennemi commun. Il rappela également toute la part prise par les Polonais de France dans la Résistance, pendant l'occupation allemande.

M. le Grand Rabbin de Paris Weill évoqua ensuite l'héroïsme avec lequel la population israélite de Pologne participa à la lutte contre l'occupant allemand et il rendit un émouvant hommage au courage et à l'esprit de sacrifice du ghetto de Varsovie.

Ensuite, après avoir entendu un message du docteur Paul Rivet, des Amis de la Démocratie en Pologne, affirmant son attachement pour la Pologne et pour les grands symboles qu'elle représente aujourd'hui, le Révérend Père Mennessier, de l'Ordre des Dominicains, président de l'Association Catholique Franco-Polonaise, a traduit dans des termes fort émouvants, les sentiments de profond attachement de l'opinion publique française envers la nation polonaise amie et alliée.

Puis le chœur et la musique de la caserne Bessières se firent entendre et plusieurs films sur Varsovie et sur l'armée polonaise en guerre furent présentés.

Le jeudi 3 mai, une messe solennelle fut célébrée par Mgr Paccini à l'église polonaise de Paris. M. Roncalli, nonce apostolique; M. Morawski, ambassadeur de Pologne, ainsi que de nombreuses personnalités officielles françaises et polonaises assistaient à la cérémonie.

Dans l'après-midi, une réception réunie dans les salons de l'ambassade de



Pologne de nombreux invités de marque français et polonais.

Le soir, à la Bibliothèque polonaise, eut lieu, pour la première fois depuis 1940, une réunion traditionnelle.

## Une allocution de l'Ambassadeur de Pologne

A l'occasion de la fête du 3 mai, l'ambassadeur de Pologne à Paris, M. Morawski, a prononcé une allocution à la radiodiffusion nationale demandant aux Polonais de France d'apporter toute l'aide possible aux prisonniers politiques et aux prisonniers de guerre polonais, actuellement libérés des geôles allemandes.

## Une cérémonie Franco-Anglaise à Londres

A la veille de la fête nationale polonaise du 3 mai, une impressionnante cérémonie eut lieu à Londres sous les auspices de l'Association anglo-polonaise, de l'Association polono-écossaise et de l'Association des Amis de la Pologne. Le capitaine Allan Graham, membre du Parlement, président du Comité parlementaire anglo-polonais et président de la section londonienne de l'Association polono-écossaise, présidait. Le président du Conseil, M. Arciszewski, le général Anders, commandant en chef de l'armée polonaise; M. Richard Law, ministre d'Etat, des membres du gouvernement polonais et de nombreuses personnalités polonaises et britanniques y prirent part.

## LA MANIFESTATION DU 1<sup>er</sup> MAI DU P. P. S.

La section parisienne du Parti socialiste polonais (P.P.S.) a organisé, le 1<sup>er</sup> mai une réunion à la salle de la Mutualité. M. Paul Colliotte, maire adjoint du V<sup>e</sup> arrondissement, a souhaité la bienvenue aux assistants. Deux grands discours furent prononcés par M. Daniel Mayer, secrétaire général du Parti socialiste S.F.I.O., et M. Adam Ciolkosz, membre du Comité exécutif du P.P.S.

Mme Dina Ryba, au nom des ouvriers juifs de Pologne; Mme Aniela Gacka, au nom de la section parisienne du P.P.S. et M. Bronislaw Kruk, au nom de la Société des Universités ouvrières, prirent également la parole.

M. Arciszewski a dit dans son discours : « Le drapeau blanc et rouge ne flotte pas aujourd'hui sur les bâtiments où se tient la conférence de San Francisco. Il n'y a pas de place pour la Pologne, l'alliée la plus fidèle qui fut la première à accepter seule une lutte inégale pour défendre la liberté, la démocratie et la civilisation européenne, et qui demeure dans les rangs des combattants de la liberté jusqu'à ce jour.

Mais bien qu'absent, le drapeau polonais brille plus splendidement dans la gloire des batailles et des victoires de Monte-Cassino, d'Ancône, de Falaise et de Breda. Il flotte sur chaque champ d'aviation, sur le mât de chaque bâtiment de guerre polonais, il flotta sur tout notre pays et sur les ruines de notre capitale pendant la lutte de notre armée de l'intérieur.

« La Pologne n'est pas représentée à San Francisco. Mais j'espère que sa place vide servira d'avertissement aux Nations Unies que les idéaux pour lesquels la Pologne la première entra dans la guerre ne peuvent pas être trahis et ne le seront pas. Et je suis certain qu'il vaut mieux que la place de la Pologne reste inoccupée plutôt que de l'être par des gens qui ne pourraient pas être ses porte-paroles.

« Je crois que le jour viendra où la Pologne sera libre de se servir de sa propre voix. Jusqu'à ce moment, nous sommes ses porte-paroles. Nous sommes ses porte-paroles, et non seulement ses seuls représentants légaux. Nous sommes liés à la Pologne par des années de lutte clandestine commune et nous savons quelle serait sa voix si elle était libre de parler. Elle élèverait sa voix et la donnerait pour la liberté, la justice, le droit, la paix, pour les droits inaliénables de l'homme et pour les mêmes idéaux qui trouverent leur expression dans notre Constitution du 3 mai et, plus tard, dans la déclaration du Conseil d'Unité National et qui constituent le noyau interchangeable de notre foi nationale dans l'avenir de la Pologne véritablement indépendante. »

Après le discours de M. Arciszewski, vivement applaudi, M. Richard Law, ministre d'Etat, prit la parole, rendant hommage à l'armée polonaise qui combattit pendant la guerre sur tous les fronts et soulignant le rôle important joué par le deuxième corps d'armée polonaise pendant la campagne d'Italie qui s'avéra comme l'une des victoires les plus décisives de l'histoire. « Je suis certain, dit notamment M. Law, que le patriotisme, la discipline et le courage des Polonais brilleront pour toujours dans les pages d'histoire et j'espère que, grâce à ces qualités, la Pologne sera capable de jouer dans la coopération internationale le rôle qui lui convient. Un peuple qui sut supporter de telles épreuves ne succombera jamais. »

Le célèbre pianiste polonais Malcuzyński exécuta enfin plusieurs œuvres de Chopin.

# L'Alliance de l'Union soviétique avec le Comité de Lublin

Le 21 avril 1945, on a annoncé, à Moscou, la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle entre l'Union Soviétique et le Comité de Lublin.

Ce pacte a suscité de nombreux réactions et commentaires sur le terrain international.

En voici quelques-uns qui nous semblent les plus importants.

L'Agence Télégraphique Polonaise est autorisée à publier le communiqué suivant :

« Le Comité de Lublin a conclu, le 21 avril, à Moscou, un pacte d'amitié, d'assistance mutuelle et de collaboration d'après guerre avec l'Union Soviétique. Le gouvernement polonais rappelle sa protestation contre la reconnaissance par l'Union Soviétique, le 6 janvier 1945, du Comité de Lublin comme « gouvernement provisoire ». Dans sa protestation, le gouvernement polonais déclara que cette reconnaissance signifiait la violation des principes fondamentaux du droit international ainsi qu'une infraction au droit de la Pologne de se gouverner librement. Du point de vue du droit international tous les pactes conclus par l'administration de Lublin ne sont pas valables, cette administration n'étant pas un gouvernement de la République de Pologne, et n'exprime pas, par suite, la volonté de la nation polonaise.

« Le gouvernement polonais désire sincèrement que les relations entre la Pologne et l'Union Soviétique soient réglées dans un esprit de bon voisinage, mais il déclare que le pacte signé par l'administration de Lublin et l'Union Soviétique n'étant pas valable n'aboutit pas à cette fin. »

Commentant le traité conclu entre la Russie et le Comité de Lublin, le correspondant diplomatique de l'Agence P. A. T. écrit :

« Le pacte d'amitié conclu pour une durée de vingt ans entre l'U.R.S.S. et le Comité de Lublin constitue une nouvelle preuve indiscutable que contrairement aux obligations contractées à Yalta, les autorités soviétiques traitent ce comité comme un gouvernement. Par conséquent elles considèrent comme une chose normale et juste de conclure avec lui non seulement des accords directs mais d'entreprendre des actes politiques unilatéraux en vue de lier l'Union Soviétique à la Pologne pour une longue période.

« Dans sa teneur, ce traité d'amitié, d'assistance mutuelle et de coopération d'après guerre est analogue, dans son principe de base, aux traités conclus antérieurement avec la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie.

« On parle d'une tendance de l'U.R.S.S. à s'entourer, dans la dernière phase de la guerre, de satellites en Europe centrale et orientale par la voie d'actes apparemment bilatéraux. Il semble que les Soviétiques considèrent ces accords comme plus efficaces que les garanties qui seront créées par l'organisation de sé-

curité mondiale.

« Le paragraphe 2 du traité du 21 avril prévoit une collaboration renforcée entre les deux pays conformément au principe de respect mutuel de leur indépendance et de leur souveraineté aussi bien qu'à celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures de l'autre pays. Dans son origine il rappelle le traité d'assistance mutuelle conclu par l'U.R.S.S. avec l'Estonie le 28 septembre 1939.

« Cette clause n'est pas incluse dans le pacte soviéto-yougoslave, mais elle le fut presque littéralement dans les pactes conclus par la Russie avec les Républiques indépendantes baltes.

« On sait que neuf mois après la conclusion de ces pactes les trois pays baltes furent incorporés à l'Union Soviétique en tant que républiques soviétiques.

« La signature du traité entre les Soviétiques et le Comité de Lublin le 21 avril 1945, après le second rejet par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de la requête soviétique demandant l'invitation des représentants du Comité de Lublin à la Conférence de San Francisco et quatre jours avant son ouverture, met les puissances occidentales devant un nouveau fait de surprise créé par les Soviétiques à la veille des négociations sur l'organisation de la paix mondiale. »

Vernon Bartlett écrit dans le *News Chronicle* :

« Bien que les gouvernements américain et britannique aient été avertis de l'intention de conclure avec le Comité de Lublin une alliance pour vingt ans, sa signature a ajouté un obstacle à une véritable entente à la Conférence de San Francisco. Dans des conditions normales un tel traité entre la Pologne et la Russie aurait été accueilli avec bienveillance. S'il avait existé en 1939, Hitler n'aurait peut-être pas déclenché son attaque contre la Pologne.

« Mais le Comité de Lublin n'est toujours pas reconnu par les gouvernements britannique et américain et le maréchal Staline savait qu'ils espéraient fermement que la conclusion de ce traité serait remise jusqu'au moment où M. Molotov se serait entretenu en cette matière à Washington avec MM. Eden et Stettinius assistés de leurs ambassadeurs respectifs de Moscou. »

Le *Scotman* écrit dans un article de fond :

« En signant le traité d'amitié avec le gouvernement de Lublin, le maréchal Staline semble avoir dissipé l'équivoque de sa position. De plus, le fait d'avoir négocié directement avec le gouvernement provisoire avant la Conférence de San Francisco, paraît indiquer que la Russie a pris les rênes entre ses mains. Ce serait un triste début pour la Conférence de San Francisco si Yalta devait être révoquée.

« L'ensemble du problème polonais paraît plus confus que jamais. Il est éœurant de voir que des protestations,

que tant d'efforts dussent amener tant de récriminations voilées, de mésentente et l'échec de la mise en pratique des principes. »

Le correspondant diplomatique du *Sunday Times* écrit :

« Dans les milieux bien informés on prévoyait cet événement dès l'arrivée à Moscou de MM. Bierut, Osobka-Morawski et des autres membres du gouvernement provisoire de Lublin qui y ont été reçus avec des honneurs exceptionnels. Les accords à court terme conclus antérieurement entre le gouvernement soviétique et Lublin réglaient les problèmes économiques et sociaux, par exemple les échanges de populations avec l'Ukraine, mais le nouveau traité ne peut être compris dans cette catégorie. C'est un accord de plus longue durée qui semble souligner l'insistance de la Russie sur la reconnaissance du gouvernement de Lublin comme gouvernement de Pologne.

« Il est évident que cet acte porte coup aux espoirs de Londres et de Washington qu'une solution suivant les lignes des accords de Crimée pourrait ressortir des propositions de Yalta qui envisageaient la création d'un nouveau gouvernement provisoire et ensuite la formation d'un gouvernement par la voie des « élections libres et démocratiques ».

« Jusqu'au moment où Lublin eut annoncé la conclusion du traité, les milieux officiels de Londres ne savaient rien du cours des événements depuis le second refus des Etats-Unis d'admettre le gouvernement de Lublin à la Conférence de San Francisco. Dans certains milieux, on faisait prévaloir l'opinion selon laquelle on pouvait encore aboutir à une solution de compromis entre Moscou et Washington sur un gouvernement de coalition qui ne comprendrait pas M. Mikolajczyk, celui-ci ayant perdu — semble-t-il — la bienveillance de la Russie est, de ce fait, inacceptable. »

• Dans un autre article intitulé « Perspectives pour San Francisco — la surprise du pacte », le même journal écrit :

« Les difficultés que présente la question de la représentation de la Pologne à San Francisco constitue un obstacle malaisé et l'annonce de la signature d'un traité d'amitié entre Moscou et Lublin ne les diminuera pas.

« Moscou a insisté à deux reprises sur l'admission d'une délégation représentant le gouvernement provisoire de Lublin. Mais l'Amérique, soutenue par la Grande-Bretagne, se refusa à renoncer à l'accord de Yalta selon lequel seul un nouveau gouvernement, plus représentatif, serait invité.

« On ne connaît pas encore les réactions du gouvernement russe à ce second refus, pour lequel — il y a des raisons de le croire — le président Truman est personnellement responsable. Le pacte conclu avec Lublin semble être une riposte de Moscou. »

A la conférence de San Francisco

## RUPTURE DES POURPARLERS AVEC L'UNION SOVIÉTIQUE

(Suite de la page 5)

Mais ce fait eût dû constituer un argument pour élargir la composition du gouvernement de Lublin et non pour arrêter les leaders politiques polonais.

« C'est bien avec le dessein de former un tel gouvernement que ces chefs politiques décidèrent de révéler leur identité et demandèrent au gouvernement polonais de Londres de faire connaître leurs noms au gouvernement soviétique par l'intermédiaire des gouvernements alliés. Leur arrestation pour « complot » après la révélation de leur identité par les gouvernements britannique et américain n'est pas seulement scandaleuse, mais grotesque et maladroite. La plupart de ces chefs politiques furent toujours connus comme partisans d'un compromis et d'une entente avec la Russie. Seule leur libération immédiate pourrait actuellement atténuer l'effet produit sur l'opinion publique alliée par la décaration de M. Molotov. Toutefois, il est encore trop tôt pour dire si les relations russo-polonaises pourront ne pas être compromises par cet événement. »

Sous la plume de Vernon Bartlett, le *News Chronicle* écrit :

« Toutes les raisons de la grave consternation exprimée par MM. Eden et Stettinius par suite de l'arrestation des hommes politiques polonais n'ont pas été données dans le communiqué publié samedi à San-Francisco.

**La grande majorité des Polonais arrêtés se trouvaient sur la liste des personnalités proposées par les gouvernements britannique et américain après la conférence de Yalta comme candidats éventuels au nouveau gouvernement polonais.**

« A cette époque, leurs compatriotes plus modérés de Londres s'étaient montrés inquiets de la révélation aux Russes des noms des candidats. Toutefois, dans les milieux britanniques on estima ces inquiétudes sans fondement. Tous ces Polonais avaient été très actifs dans le mouvement de la résistance contre les Allemands ou avaient démontré d'une autre manière leur valeur en tant que bons Polonais et démocrates.

« Pendant que la commission établie par l'accord de Yalta était en train de délibérer infructueusement à Moscou, les Russes arrêtaient les Polonais proposés pour les consultations par MM. Kerr et Harriman. »

Enfin, le *Manchester Guardian* s'exprime en ces termes :

« La nouvelle de l'interruption des pourparlers entre la Grande-Bretagne, la Russie et les Etats-Unis au sujet de la Pologne sera reçue avec épouvante.

**Il n'y a pas que le problème polonais qui soit en jeu, mais l'ensemble de la déclaration de Crimée et les relations entre la Russie et les puissances occidentales, relations qui sont sur le point d'être mises à l'épreuve dans l'administration commune de l'Allemagne et de l'Autriche.**

« Toutefois, il est difficile de dire ce que MM. Eden et Stettinius pouvaient faire d'autre. La nouvelle de l'arrestation des hommes politiques polonais annoncée après trois semaines d'un silence obstiné n'est pas facile à digérer. Ces hommes sont actuellement accusés d'actes de diversion aux arrières de l'armée rouge, accusation très vague. Mais originairement, ils furent invités à rencontrer le général Ivanov en tant que délégués du gouvernement de Londres afin de discuter la formation d'un nouveau gouvernement en Pologne.

« Les accusations portées contre eux furent-elles soulevées ou non au moment où l'on découvrit qu'ils ne suivraient pas la ligne du gouvernement de Lublin ? L'invitation ne put être qu'un tour d'un caractère particulièrement mesquin pour s'emparer des chefs de la résistance polonaise. Il serait intéressant de voir si ces Polonais seront jugés et, s'ils le sont, par quel tribunal.

« Si des choses pareilles se produisent en Pologne, il n'y a aucun intérêt à ce que M. Mikolajczyk ou un autre homme politique polonais de l'étranger se joignent au gouvernement de Lublin, même si l'on arrivait à les persuader de le faire. On est forcé d'en conclure, ainsi que des autres actes des Soviets, que MM. Staline et Molotov avaient décidé que la déclaration de Crimée n'était pas viable et que dans l'avenir ils agiraient indépendamment dans tous les pays situés dans la zone de leur influence.

**Les gouvernements britannique et américain devraient réviser l'ensemble du problème de leurs relations avec la Russie et essayer de savoir quelles sont ses désirs et ses craintes.**

« Nous devons vivre et travailler avec la Russie. Nous aimerions mieux le faire en pleine confiance et coopération. Mais on ne peut pas exiger de nous d'approuver une activité unilatérale ou de prétendre que rien ne peut être fait conformément aux décisions de Yalta. »

## VICTOIRE SUR L'ALLEMAGNE

(Suite de la première page)

Discours de M. Arciszewski

M. Arciszewski, président du Conseil, a prononcé, le 8 mai, le discours radio-diffusé suivant :

*La guerre qui éclata le 1<sup>er</sup> septembre 1939, lorsque l'Allemagne nazie envahit la Pologne, vient de se terminer, aujourd'hui, en Europe, par la défaite totale et la reddition sans conditions de l'agresseur.*

*En ce moment historique, nos pensées et nos sentiments se joignent à ceux de toutes les Nations Unies victorieuses. Les cinq longues années de guerre furent pour la Pologne une suite ininterrompue de souffrances et de sacrifices. Malgré des persécutions, jusqu'alors inconnues dans l'Histoire, la contribution de la Pologne à la lutte pour sa liberté et pour celle des autres nations, fut presque surhumaine. Nous n'avons jamais déposé nos armes. L'armée de l'Intérieur lutta sans répit contre l'occupant en Pologne, et les soldats, les aviateurs et les marins polonais participèrent à la lutte sur presque tous les fronts, sur les champs de bataille de France et de Norvège, au-dessus de l'Angleterre, en Afrique et en Italie et de nouveau en France, en Belgique et en Hollande, pour combattre, enfin, sur le sol allemand.*

*Après l'effondrement de l'ennemi mortel de tous les peuples épris de liberté, la tâche d'organiser la paix et celle de préparer la reconstruction morale, économique et culturelle incombent aux Nations Unies.*

*J'espère que, dans ce travail, ces dernières seront guidées par les mêmes principes, au nom desquels la guerre contre l'Allemagne totalitaire fut engagée.*

*Aujourd'hui, la Pologne fait face au monde, la conscience tranquille et avec la profonde conviction d'avoir rempli ses propres devoirs et ceux qu'elle avait envers les Nations Unies.*

*En qualité de nation victorieuse, elle sort de cette guerre avec la foi implicite que cette lutte terrible sera suivie d'une paix juste et durable, qui assurera, aussi bien à la Pologne qu'à toutes les autres nations européennes, leurs droits légitimes, la liberté réelle et l'indépendance.*